

Bibliographie

Il existe une **Association pour l'histoire des chemins de fer en France** depuis une quinzaine d'années. Cette association publie une **Revue d'histoire des chemins de fer**, (deux numéros par an).

Le siège de l'Association et de la Revue situé 19 rue d'Amsterdam 75008 Paris.

Le n°3 de la revue (printemps 1998) était consacré à l'histoire des dépôts de matériel moteurs en France de 1840 à 1998. Le dépôt de Creil est cité comme l'un des 23 les plus importants du réseau ferré français à la fin du XIX^{ème} siècle avec « des effectifs atteignant ou dépassant cent machines, et employant cinq cents personnes » (p 55). L'auteur de l'article ajoute « il est remarquable de noter, en anticipant sur l'évolution pendant tout le XX^{ème} siècle, que presque tous ces organismes se retrouvent dans la liste actuelle des dépôts les plus importants ».

Le n°28-29 (printemps automne 2003) est consacré aux Ateliers et dépôts de matériel ferroviaire (actes d'un colloque tenu à Arles en 2002).

Le dépôt de Creil est plusieurs fois mentionné (p 139, p 149) et on trouve un article excellent de Nicolas Nogue sur les nouvelles rotondes pour les locomotives à vapeur lors de la reconstruction et la modernisation de la SNCF (1944-1952). Dans cet article est évoqué le cas de la rotonde de Creil (p 510-546).

En ce qui concerne les ouvrages plus généraux :

F. Caron, *Histoire de l'exploitation d'un grand réseau : la Compagnie du chemin de fer du Nord, 1846-1937*, Editions du CNRS, 1973.

B Gilles, *Les archives de la compagnies du chemin de fer du Nord*, Revue du Nord, janvier- mars 1959.

G. Ribeill, *la révolution ferroviaire, la formation des compagnies de chemins de fer en France (1823-1870)*, Belin, 1993.

Notre ami Robert Dublange nous signale que quelques erreurs se sont glissées dans le texte de son article sur les Ateliers Burton, paru dans le n°4 de notre revue.

- Page 4 (colonne de droite, ligne 19) dispose est au singulier.
- Page 4 (colonne de droite, ligne 23) crise économique de 1930.
- Page 5 (colonne de gauche, ligne 9) il faut lire INCOME et non INCORME.
- Page 10 (colonne de gauche, ligne 21) ajouter « fluides » (tous fluides).

Qu'il veuille bien nous excuser pour ces erreurs.